



COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 AVRIL 2021 à 18H00

Le Conseil Municipal de la Commune de Terville s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 8 avril 2021 sous la présidence de M. Olivier Postal, Maire

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 29
- Présents : 23
- Représentés : 6
- Excusée : 0

En présence de : Mme Weber, M. Froehlicher, Mme Nalepa, M. Boulay, Mme Even-Postal, Mme Harter, M. Ackermann, Mme Potier, M. Hoël, Mme Huot, M. Bier, Mme Stin, M. Siat, M. Czapla-Stoehr, Mme Jonveaux-Pecourt, M. Meftah, Mme Wittmann, M. Ettinger, M. Perniceni, Mme Belesgaa, M. Hengel, Mme Wenk

Ont donné procuration : M. Berardi à M. Hoël, M. Ziegler à Mme Potier, Mme Guerab à Mme Wittmann, Mme Sacksteder à Mme Harter, M. Lorenzi à M. Postal, Mme Laurent à M. Perniceni

Secrétaire de séance : M. Siat

ORDRE DU JOUR

Communications de Monsieur le Maire
Adoption du procès-verbal du 10 mars 2021
Désignation du secrétaire de séance

1. Communication des décisions prises en application de la délégation accordée au Maire par le Conseil Municipal
2. Remplacement d'un membre au sein de la Commissions d'Appel d'Offres
3. Remplacement d'un membre au sein de la Commission de l'animation et des vies quotidiennes, associatives et scolaires
4. Approbation du compte de gestion 2020 du Budget de la Ville présenté par Madame la Trésorière Principale
5. Désignation du Président de séance pour l'approbation du compte administratif 2020 du Budget de la Ville
6. Adoption du compte administratif 2020 du Budget de la Ville
7. Affectation des résultats de l'exercice 2020 du Budget de la Ville
8. Fiscalité locale 2021 - Vote des taux d'imposition
9. Actualisation des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
10. Vote du Budget Primitif 2021 de la Ville
11. Acquisition d'un ensemble immobilier rue Foch
12. Antenne locale de prévention spécialisée Apsis-Emergence – Participation aux frais de fonctionnement au titre de l'année 2021 et signature de la Convention financière
13. Convention de partenariat entre la Ville de Terville et le Comité de Moselle de la Ligue Nationale contre le Cancer – Labellisation « Espace sans tabac » des aires de jeux
14. Adhésion à un groupement de commandes relatif au programme FUS@É
15. Carte scolaire pour la rentrée 2021
16. Dénomination de la voie interne desservant le lotissement « Le Clos de Diane »
17. Dénomination des voies internes desservant le lotissement « Les Chenevières »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- o ADOPTE le procès-verbal du 10 mars 2021.
 - o DESIGNE comme secrétaire de séance Monsieur Benoît SIAT, conseiller municipal.
- 1- PREND ACTE des décisions prises en application de la délégation accordée au Maire par le Conseil Municipal.
 - 2- PROCEDE au remplacement d'un membre suppléant au sein de la Commission d'Appel d'Offres de la manière suivante :
 - Monsieur Damien ZIEGLER remplace Madame Denise WAGNER.
 - 3- PROCEDE au remplacement d'un membre au sein de la Commission de l'Animation et des Vies quotidiennes, associatives et scolaires de la manière suivante :
 - Mme Marie-Christine POTIER remplace Madame Nouria GUERAB.
 - 4- APPROUVE le compte de gestion 2020 présenté par Madame la Trésorière Principale de Thionville et Trois Frontières.
 - 5- DESIGNE Monsieur Jean-Paul BOULAY, président de séance pour le point relatif à l'approbation du compte administratif 2020 de la Ville.
 - 6- APPROUVE le compte administratif 2020 du budget de la Ville, lequel fait apparaître les résultats suivants :

Exécution budgétaire	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes (titres émis)	4 190 914,58 €	8 585 207,41 €	12 776 121,99 €
-Dépenses (mandats émis)	2 784 373,76 €	7 445 821,99 €	10 230 195,75 €
=Résultat de l'exercice 2020	1 406 540,82 €	1 139 385,42 €	2 545 926,24 €
+Résultat reporté 2019	- 2 413 494,05 €	742 514,72 €	- 1 670 979,33 €
=Résultat cumulé	- 1 006 953,23 €	1 881 900,14 €	874 946,91 €
+ Solde des restes à réaliser d'invt	- 258 883,23 €		- 258 883,23 €
=Résultat de clôture	- 1 265 836,46 €	1 881 900,14 €	616 063,68 €

- 7- AFFECTE la somme de 1 265 836,46 € au compte R1068 «excédents de fonctionnement capitalisés » de la section d'investissement 2021 ;

REPORTE la somme de 1 006 953,23 € au compte D001 «Solde d'exécution d'investissement reporté » de la section d'investissement 2021 ;

REPORTE la somme de 616 063,68 € au compte R 002 « excédent de fonctionnement reporté » de la section de fonctionnement 2021.


- 8- FIXE les taux d'imposition directe communale pour 2021 comme suit :
 - o 41,02 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti (taux communal de 26,76% et taux départemental de 14,26%) ;
 - o 101,08 % pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti.

- 9- DECIDE de la modification des AP/CP comme suit :

Intitulé	Opération	Statut	Montant de l'AP	CP antérieurs	CP 2021	CP 2022
			A=(B+C+D+E)	(B)	(C)	(D)
2018-1 Complexe sportif (travaux +MO)	10016	clôturé	4 724 000 €	4 724 000 €		
2019-1 restructuration parc urbain central (MO+travaux)	10019	révisé	1 650 000 €	449 000 €	454 349 €	746 651 €
2020-1 Nouveau Groupe Scolaire (hors terrain)	10020	pas de modif	3 840 000 €		1 770 000 €	2 070 000 €
TOTAL			10 214 000 €	5 173 000 €	2 224 349 €	2 816 651 €

- 10- APPROUVE le Budget Primitif 2021 de la Ville.
- 11- DECIDE ET AUTORISE de l'acquisition de la parcelle cadastrée en section 5 n° 335 pour un montant de un euro auprès de Madame Claudine GENIN DURUPT ;
AUTORISE le Maire ou en cas d'empêchement, l'Adjoint en charge de l'urbanisme, à signer l'acte notarié ainsi que toutes pièces utiles à la réalisation de la présente délibération ;
CHARGE Maître Mickaël JACOB, notaire à Metz, de rédiger l'acte nécessaire à cette acquisition ;
IMPUTE la dépense de un euro à l'article 2115.
- 12- CONFIRME la participation de la ville aux frais de fonctionnement de l'antenne locale de prévention spécialisée Apsis-Emergence ;
ALLOUE à l'association Apsis-Emergence une subvention de fonctionnement 2021 d'un montant de 10 000 € ;
DIT que les crédits correspondants sont prévus à l'article 6574 du budget 2021 ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention liant les parties, à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une durée d'un an ;
AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute mesure permettant la bonne exécution de cette délibération.
- 13- APPROUVE les termes de la convention relative à la labellisation « Espace sans tabac » des aires de jeux de la Ville de Terville ;
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention liant les parties ;
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute mesure permettant la bonne exécution de cette délibération.
- 14- APPROUVE les termes de la convention constitutive de groupement de commandes relative au numérique pédagogique ;
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention liant les parties ;
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute mesure permettant la bonne exécution de cette délibération.
- 15- PREND ACTE de l'attribution d'un 11^{ème} poste élémentaire à l'école « Marcel Pagnol » pour la rentrée 2021-2022.
- 16- DENOMME « Boucle des Epinoches » la voie interne desservant le lotissement « Le Clos de Diane ».
- 17- DENOMME « boucle des Mésanges » la voie interne desservant le lotissement « Les Chenevières » ;
DENOMME les voies parallèles « rue des Hirondelles » et « rue des Tourterelles ».

Affiché le 15 avril 2021.

Le Maire,

Olivier Postal

